



Location de salles municipales

La Mairie de Pins-Justaret propose trois salles à la location sur la commune uniquement les week-ends où elles ne sont pas occupées par les différentes associations : la Salle des Fêtes, la Salle de réunion de la MJA et la salle n°5 de la Salle Polyvalente.

Les non-habitants de Pins-Justaret ne peuvent louer que la Salle des Fêtes.

Le formulaire de demande de salles est à télécharger [ici](#).

Vous pouvez le ramener en Mairie, le déposer dans la boîte aux lettres accessible 24h/24 7j/7 à côté de la Médiathèque ou bien le retourner par mail à animations@mairie-pinsjustaret.fr.

Il doit être retourné 8 semaines minimum avant la date de location souhaitée. Vous y trouverez les informations techniques des différentes salles, les documents à faire parvenir et les différents tarifs. Un retour vous sera donné quatre semaines avant la date de réservation au plus tard.

Plus de renseignements après du service concerné au 05 62 11 71 05.